



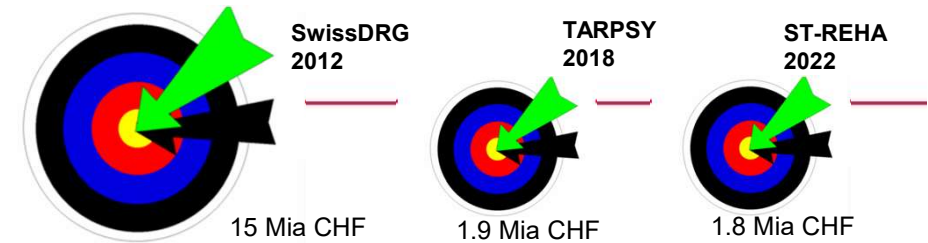
Hôpital du Valais  
Spital Wallis

# **Quel retour d'expériences pouvons-nous tirer des SwissDRG et de TARPSY ?**

Olivier Cordonier

Chef du service Tarifs HVS

Membre de la Direction CdS



## Base légale

- Art LAMal 49 al 1 et 2
- Nouveau financement hospitalier introduit en 2012 : «Pour rémunérer le traitement hospitalier (..), les parties à la convention conviennent de forfaits (...). Les forfaits sont liés aux prestations et se basent sur des structures uniformes pour l'ensemble de la Suisse.»
- Objectifs d'un système uniforme de forfaits basés sur les prestations
  - Meilleure transparence des prestations (1) : comparaison des prestations (efficacité)
  - Meilleure transparence des prix (2) : benchmarking des prix (économicité)



Hôpital du Valais  
Spital Wallis

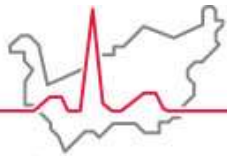
# 1. Prestation facturable : processus

**A.**  
Données  
requis

	SwissDRG	TARPSY	A la journée
Diagnostiques et traitements	Codes CIM et CHOP*		X
Données administratives	Dates E/S (Durée séj, Regroup.), variables E/S (rabais de transfert), âge, sexe,..	Dates E/S (Regroup.), variables S (jour sortie), âge	Dates E/S, journées
Evaluations		HONOS / CA	X

**B.**

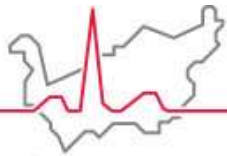
Règles et définitions			
Groupeur	1'056 DRG + 136 RS	20 PCG + RS	X
	Forfait DRG par cas (sortie)	Forfait TARPSY par cas (sortie)	Journées-malades
	<i>Points facturés par séjour</i>	<i>Points facturés par jour</i>	



## 1A. Données requises - organisation

---

- Le nouveau système de rémunération nécessite de nombreuses données pour déterminer la prestation, qu'elles soient administratives, médicales ou provenant d'évaluations clinique.
  - Données «partagées»
    - Besoins internes et externes
    - Exigences du nouveau système de rémunération : codification, envoi MCD, contrôle par cas ou révision annuelle du codage
- ⇒ **Déterminer les besoins des parties prenantes (transmission données)**
- Respect de la protection des données
- ⇒ **Adapter l'organisation interne pour recueillir ces données**
- Travail interdisciplinaire : Médecins, Soignants – Thérapeutes, Codification, Administratifs, Informaticien
  - IT : facilités et contrôles des saisies, règles de cohérence,... - interconnection dossier médical, soignant, thérapeutes,... => logiciel facturation



Hôpital du Valais  
Spital Wallis

## 1A. Données requises - organisation

---

- **Dossier médical - Lettre de sortie**
  - *Dossier médical ≠ Lettre de sortie codage ≠ Lettre de sortie médecin traitant ?*
- **Colloques et prestations ! : seuil de prestations**
  - *Codes CHOP complexes SwissDRG et TARPSY*
  - *ST-REHA*
- **Données administratives**
- **Evaluations**
  - *TARPSY : HONOS/CA : obligatoire dans délai de 3 jours*
- **Simulations prospectives**
  - *Planification budgétaire*
  - *Négociations tarifaires*

**Constat 1 : Travaux préparatoires importants, interdisciplinarité**

## 1B. Règles de facturation

	SwissDRG	TARPSY	À la journée
<b>Regroupements de cas</b>	Réhosp dans les 18 jours (~2%)	Réhosp dans les 18 jours (~11%)	X (14 jours)
<b>Calcul jours facturables</b>	Définition OFS	Définition TARPSY : OFS + 1 jour si pas de transfert	Diverses
<b>Prestations externes/intercurrentes</b>	Règles et définitions = Incluses	Règles et définitions = Incluses Exclues si pas dans le mandat de prestations (contrat national) 2020 : incluses / facturées à part ?	Incluses / facturées séparément ?
<b>Congés</b>	Définition OFS	Définition OFS	Définition OFS / 3 jours
<b>Facturation XML</b>	Facture + MCD	Facture + MCD	X
<b>Spécificités</b>		Acomptes, sorties d'essai, fugues	solutions individ.
<b>Règlementation transitoire</b>	(10 % CUI)	Jour supplémentaire facturable par période de congé > 24h	
<b>Splitting</b>			

**Constat 2 : Règles et définitions adaptées à la prise en charge et claires**

## 2. Meilleure transparence des prix

---

- **Objectif du nouveau financement hospitalier**
- **Benchmarking**
  - Financeurs : groupes d'assureurs, cantons, CDS
  - Autorités : SdP, OFSP
  - Hôpitaux : Spitalbenchmark
- **Négociations tarifaires TARPSY**
  - Valeur tarifaire 2020 de référence de benchmarking : tarifsuisse et HSK
  - Constatation CA SwissDRG : «Contrairement aux forfaits par cas SwissDRG, qui ont pu être basés sur des travaux préliminaires menés durant des décennies en Suisse et à l'étranger, la structure TARPSY repose sur une conception entièrement nouvelle... Même lorsque les coûts AOS peuvent être isolés correctement des autres coûts, la structure tarifaire TARPSY n'arrive à expliquer qu'une partie des différences de coûts entre les institutions...»
  - Tarifs 2020 sur données 2018 (année d'introduction)

**Constat 3 : La pression sur les prix est quasi «immédiate»**

# Retour d'expérience des SwissDRG et du TARPSY

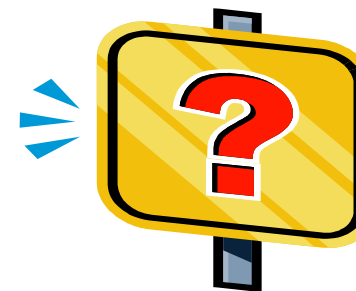
- **Travaux préparatoires importants, interdisciplinarité**
  - Définir besoins internes et externes, organisation interne, interdisciplinarité, temps d'adaptation
  - Codification / IT
- Règles et définitions adaptées à la prise en charge et claires
- La pression sur les prix est quasi «immédiate»





Hôpital du Valais  
Spital Wallis

## Merci de votre attention



**Olivier Cordonier**  
Chef du service Tarifs HVS  
Membre de la Direction (CdS)

**Hôpital du Valais** - Centre de Services  
Avenue du Grand-Champsec 86, case postale 696, 1951  
Sion

[olivier.cordonier@hopitalvs.ch](mailto:olivier.cordonier@hopitalvs.ch) | [www.hopitalvs.ch](http://www.hopitalvs.ch)